

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LA FORMULATION DE POLITIQUES MUNICIPALES EN MATIÈRE D'AGRICULTURE URBAINE

Agriculture urbaine et autonomie alimentaire



Promotion de l'AU, Cienfuegos (Cuba)

Quatre bonnes raisons pour s'intéresser à l'agriculture urbaine

La faim augmente

En Amérique latine, le nombre de personnes qui souffrent quotidiennement de la faim a augmenté de 20 % en moins de trente ans. Bilan : 65 millions d'habitants à nourrir... un défi qu'il appartient aux villes de relever.

Médecine naturelle pour tous

Les pauvres dépensent de 40 à 60 % de leurs maigres revenus pour se nourrir et presque 15 % pour leurs besoins d'hygiène et de santé. Or, la production de plantes médicinales et de produits dérivés (infusions, extraits, essences, etc.) peut servir de recours aux plus démunis et laissés pour compte, de sorte que l'accès à la santé ne leur soit pas interdit.

Recyclage des déchets et épuration des eaux au profit de la sécurité alimentaire urbaine

Seuls 2 % des déchets produits par nos villes sont traités convenablement. Des milliers de mètres cubes d'eaux résiduelles sont gaspillés ou épurés à un coût beaucoup trop élevé. Ces résidus peuvent néanmoins être transformés en d'excellentes sources d'engrais, en eaux d'irrigation et en compléments de l'alimentation animale.

Créer des emplois et des revenus à peu de frais

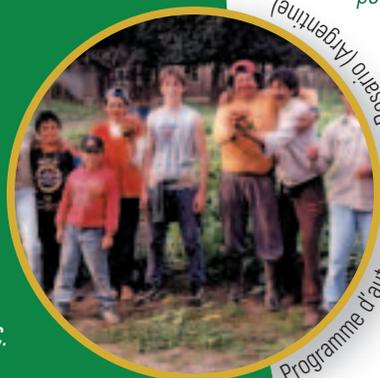
L'agriculture urbaine (AU) génère des emplois à des frais nettement inférieurs aux investissements requis dans d'autres secteurs de production. Créer un emploi en AU revient à moins de 500 dollars, et cet investissement peut être amorti à l'aide de micro-crédits.

Les nombreux avantages de l'AU sur le plan alimentation, santé, environnement et création d'emplois sont autant de raisons qui expliquent pourquoi les municipalités cherchent de plus en plus à développer et à moderniser cette forme d'agriculture.

Les principes énoncés dans ce document sont le fruit des dernières percées scientifiques et technologiques, ainsi que des pratiques novatrices adoptées par les villes de la région. Ces pratiques sont une excellente source d'inspiration et nous vous invitons à partager et à enrichir cette expérience.

Bonne récolte urbaine!

Y.C.



Programme d'autoconsommation (Rosario, Argentine)

Les défis

La faim et la malnutrition font de plus en plus de ravages dans les municipalités de la région.

Nombre de municipalités cherchent à atteindre leur autonomie ou souveraineté alimentaire, en développant leur capacité de produire les aliments de base pour leurs habitants, et en assurant que ceux et celles qui n'en ont pas les moyens puissent avoir accès à une alimentation sûre, saine et suffisante — en termes de quantité et de qualité —, sans négliger leur égard pour la diversité productive et culturelle.

Dans l'ensemble, les politiques qui prônent la production agricole et l'autonomie alimentaire sont dispersées dans diverses structures administratives (santé, éducation, aide sociale, agriculture, sécurité alimentaire, etc.) et divers paliers de gouvernement (local, fédéral, national).

Sans pour autant renoncer à prendre des mesures à l'échelle fédérale ou nationale, c'est au niveau municipal qu'il faut adopter des politiques novatrices pour garantir la production et un accès égalitaire à l'alimentation, en fonction des particularités locales sur le plan de la production, la diffusion et la consommation. Les politiques municipales d'autonomie alimentaire peuvent se traduire par des mesures et initiatives qui préconisent l'équité et l'insertion sociale.

« L'autonomie alimentaire est le droit des peuples à définir leurs politiques et stratégies de production durable, de distribution et de consommation des aliments qui garantissent le droit à l'alimentation, en se fondant sur la production à petite et moyenne échelle, et en respectant leur propre culture et la diversité... sans oublier que la femme y joue un rôle fondamental ».

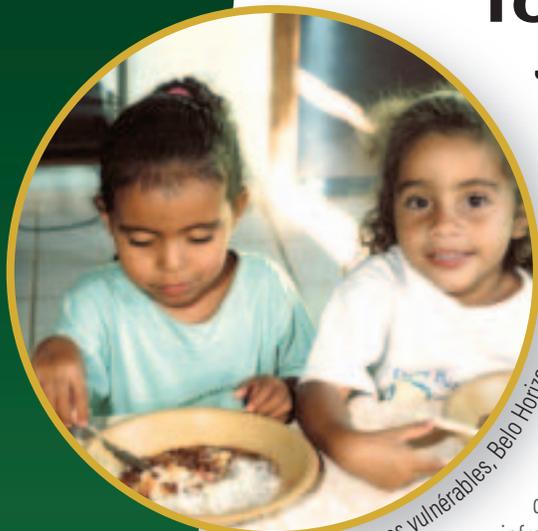
Déclaration finale du Forum mondial sur la souveraineté alimentaire. La Havane (Cuba). 2001.



Assurant l'alimentation familiale, Belo Horizonte (Brésil)

Cinq principes pour la formulation de politiques

Sous l'optique de l'agriculture urbaine et de sa contribution à l'autonomie alimentaire



Alimentant les groupes vulnérables, Belo Horizonte (Brésil)

1. Définir le rôle de l'autonomie alimentaire dans l'organigramme municipal

Il importe de définir la position hiérarchique d'un programme ou d'une unité alimentaire au sein de la structure administrative de la municipalité. La présence d'unités, qui relèvent directement de la mairie et qui disposent d'un budget et d'une infrastructure qui leur sont propres (tel un département ou un secrétariat municipal), témoigne de la fermeté de l'engagement municipal à l'égard d'une politique vraiment axée sur l'autonomie alimentaire. Les projets et programmes d'autonomie alimentaire doivent s'étendre, à titre de complément, à d'autres politiques sectorielles, par exemple la gestion de l'environnement, des marchés, ou le développement socioéconomique. Il est extrêmement important aussi de tisser des liens avec les initiatives non gouvernementales et/ou privées, et c'est là un facteur qui doit entrer en ligne de compte au moment de concevoir des politiques publiques, de manière à éviter le double emploi, le gaspillage des ressources et favoriser les interventions en commun.

À Belo Horizonte (Brésil), en 1993, on a créé le secrétariat municipal à l'approvisionnement (SMAB), qui relève directement du bureau du maire, dans le but de centraliser la planification, la coordination et l'exécution des politiques d'approvisionnement et de sécurité alimentaire. Le SMAB se charge de la coordination de 19 programmes axés sur la production, la commercialisation et la consommation. Une partie des ressources provient du gouvernement fédéral par le biais de son programme d'alimentation scolaire (40 %), le reste étant puisé à même le budget municipal.

2. Favoriser et réglementer la production locale d'aliments

La stabilité alimentaire d'une famille s'améliore dès qu'elle est capable de produire ou d'obtenir les aliments qui lui sont nécessaires de manière suivie. En sus des économies qu'elle peut réaliser en consommant ses propres produits, son pouvoir d'achat ne s'en portera que mieux avec la vente des produits excédentaires. Les gouvernements

locaux et les intervenants de la société civile jouent un rôle non négligeable dans la promotion de la production locale individuelle et/ou communautaire, en offrant leur soutien technique et en facilitant l'accès aux intrants, aux micro-crédits et aux terrains arables (voir les documents no. 3 et 4). Dans ce contexte, il faut se pencher tout spécialement sur les aspects de la diversité de la production, des cultures, la nutrition et la santé.

Production écologique et culture des espèces traditionnelles

Le gouvernement provincial de La Havane (Cuba) favorise l'AU biologique en interdisant l'usage de produits agrochimiques et en cherchant à inculquer une conscience agro-écologique pour conserver le milieu. Dans les quartiers populaires de la ville, par exemple, on favorise la culture de la marante (*maranta arundinacea*), espèce qui avait toujours fait partie de l'alimentation quotidienne cubaine mais que l'on avait renoncé à cultiver dans les régions rurales. Très facile à digérer, la marante sert d'aliment de base aux enfants, aux aînés et aux personnes atteintes de troubles digestifs.

Production de plantes médicinales

La municipalité de Rosario (Argentine) favorise la culture de plantes médicinales dans les foyers qui se livrent à des pratiques d'AU. Connues depuis les temps ancestraux, ces plantes sont utilisées pour préparer des infusions, des huiles, etc. et contribuent à diminuer les frais des familles particulièrement démunies au chapitre des soins de santé.

3. Faciliter et améliorer l'accès à l'alimentation

Il est également nécessaire de réglementer le marché agroalimentaire en intervenant directement ou indirectement dans les aspects suivants :

Réglementation des cours du marché

À Belo Horizonte (Brésil), le SMAB a prévu deux programmes « ABasteCer » et « O Comboio do Trabalhador » (approvisionnement et convoi de ravitaillement du travailleur), comme instruments régulateurs des prix des denrées alimentaires, notamment les légumes, les fruits, les viandes et les produits dérivés.



Jardins de plantes médicinales, Montevideo (Uruguay)

Les petits commerçants achètent les produits au centre d'approvisionnement de l'État et s'engagent à les revendre en fonction du prix plafond établi par le SMAB. Chaque mois, 138 familles bénéficient de cette formule dans 34 points de vente.

Amélioration de l'offre et de la qualité des services

Il est nécessaire d'établir des règles de fonctionnement qui tiennent compte des aspects sanitaires (installation de lavabos, gestion des déchets, hygiène du personnel), ainsi que des besoins liés au service à la clientèle et à l'approvisionnement (matériel, intrants et extrants).

Consolider les créneaux pour les produits de l'AU

Il s'agit d'ouvrir de nouveaux créneaux, canaux ou circuits de commercialisation qui permettent aux producteurs agricoles urbains, à titre individuel aussi bien que collectif, d'avoir un accès direct (sans intermédiaire) à un marché urbain afin d'offrir leurs produits à un meilleur prix et dans de meilleures conditions de commercialisation (voir le document no. 9).

4. Se faire une place dans l'économie solidaire

En plus d'avoir recours aux circuits de commercialisation officiels, plusieurs villes de la région ont élaboré des solutions de rechange novatrices pour une commercialisation solidaire. En voici quelques exemples :

Appui aux plus dépourvus

Le gouvernement local ou d'autres organisations doivent veiller au ravitaillement des groupes plus vulnérables et des institutions sociales (écoles, centres de santé) en suppléments alimentaires, en optant de préférence pour des produits issus de l'AU.

À **Camilo Aldao (Argentine)**, l'intendance municipale a lancé une campagne de promotion invitant à adhérer au programme national de crédits pour l'autoconsommation appelé « Programa Agropecuario Social » (programme social d'agriculture et d'élevage), moyennant lequel il fallait rembourser les micro-crédits en nature (légumes, confiseries, fruits, etc.) à des fins de ravitaillement des écoles et des centres de santé de la localité.

Lien direct entre le producteur et le consommateur

Du producteur au consommateur, il est nécessaire d'adopter des mécanismes pour établir des liens directs susceptibles de faciliter la commercialisation de produits sains, de bonne qualité et à un prix abordable.

À **Quito (Équateur)**, la Tribuna Ecuatoriana de Consumidores y Usuarios (tribune équatorienne des consommateurs et usagers) (ONG de consommateurs), a réussi à lier divers groupes de consommateurs à la recherche d'une consommation responsable, juste et durable. Ainsi, les consommateurs obtiennent les produits biologiques en communiquant directement avec les producteurs.

Création de clubs de troc

À **Fortaleza (Brésil)**, on a créé la foire de producteurs de la Banque Palmas qui permet aux producteurs d'AU d'y exposer leurs produits de manière hebdomadaire. La devise sociale d'échange se nomme « palmares » et facilite l'échange ou le troc des produits, promouvant ainsi une consommation solidaire qui renforce les circuits locaux.

5. Favoriser une consommation aussi diverse que nutritive

Une alimentation insuffisante et déséquilibrée n'est pas toujours le résultat d'une pénurie d'aliments. Elle peut également être attribuable à une méconnaissance des principes d'une bonne alimentation et nutrition. Il est tout aussi important de connaître la valeur nutritive des aliments, leur préparation et les combinaisons les plus nutritives, que de veiller à leur gestion hygiénique et distribution adéquate parmi les membres de la famille, en insistant particulièrement sur l'alimentation des enfants et des femmes enceintes.

Améliorer les habitudes alimentaires

On peut changer les habitudes alimentaires en ayant recours, par exemple, à des cours de formation et à la diffusion de matériel proposant des solutions de rechange et précisant la valeur nutritive des aliments et des divers régimes diététiques.

À **Teresina (Brésil)**, la préfecture offre son soutien au programme des vergers communautaires qui s'adresse essentiellement aux familles nombreuses de faible revenu. Le programme favorise l'incorporation de légumes, fruits et viande de petits animaux (protéine) à la production et au régime alimentaire, en distribuant des brochures et en offrant des séances de formation.

Création de créneaux pour le commerce de l'AU, Cuenca (Équateur)



La protéine animale comme complément du régime alimentaire, Lima (Pérou)



Ce document s'inspire d'un texte rédigé par Moisés Machado (conseiller du Secrétariat municipal à l'approvisionnement de Belo Horizonte) et Altivo Almeida Cunha (conseiller)

Rédacteurs : Marielle Dubbeling et Alain Santandreu (IPES/PGU-ALC)

Révisseurs : Nancy Sánchez et Mónica Rhon D.

Conseiller en communication et mise en page : Roberto Valencia (Zonacuario)

Ce document fait partie d'une collection de neuf énoncés de principes/documents de synthèse qui s'articulent autour de divers sujets liés à l'agriculture urbaine :

1. L'agriculture urbaine : moteur du développement municipal durable
2. Participation des citoyens à l'agriculture urbaine
3. Agriculture urbaine : planification et aménagement matériel du territoire
4. Micro-crédits et investissements en agriculture urbaine
5. Récupération des déchets organiques au profit de l'agriculture urbaine
6. Épuration des eaux résiduelles au profit de l'agriculture urbaine
7. Agriculture urbaine : favoriser l'équité entre hommes et femmes
8. Agriculture urbaine et autonomie alimentaire
9. Transformation et commercialisation des produits de l'agriculture urbaine.

On trouvera la collection intégrale de ces documents sur le site du Programme de gestion urbaine :

www.pgualc.org et du CRDI **www.crdi.ca**

Les travaux ont été coordonnés et financés par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI – Canada), le Programme de gestion urbaine pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PGU – ALC/PNU-HABITAT, Équateur) et l'IPES, Promotion du développement durable (Pérou).

« Les municipalités de petite et moyenne envergure auraient tout intérêt à accorder une plus grande importance au trait d'union qui doit relier l'approvisionnement à la production agroalimentaire locale. On pourrait entreprendre une série d'initiatives municipales pour donner l'élan à des programmes tels la Foire du producteur, la livraison à domicile de produits frais, des séances de formation pour cultiver des vergers, la cession de terrains vagues à des fins productives, et des impôts fonciers réduits pour les terrains où la production est en cours ».

Projet « Fome Zero » (Faim : zéro), un énoncé de politique en matière de sécurité alimentaire pour le Brésil. Gouvernement de Luiz Inácio Lula da Silva ».

Bibliographie choisie :

Argenti, Olivio. « Alimentos para las ciudades: políticas de abastecimiento y distribución de alimentos para reducir la inseguridad alimentaria ». In : *Cuadernos de Trabajo* 77. FAO, IPES, PGU-ALC/PNU-HABITAT. Quito, 1999. (www.pgualc.org)

González, Mario. Institucionalización de la agricultura urbana en la Ciudad de La Habana. Ministère de l'Agriculture. La Havane, 2000. (www.pgualc.org)

Secrétariat municipal à l'agriculture et à l'approvisionnement, préfecture municipale de Teresina. *Políticas públicas e suas intervenções a nível municipal em agricultura urbana na cidade de Teresina.* Teresina, 2000. (www.pgualc.org)

RUAF, RÉSEAU AGUILA et PGU-ALC. *Revista Agricultura Urbana.* No 6. « Transición a una agricultura urbana ecológica: un desafío ». Lima, 2003. (www.ipes.org/aguila)

Personnes-ressources :

Eugenio Fuster, représentant du ministère de l'Agriculture délégué auprès de la ville de La Havane (Cuba). Tél. : (53 7) 454287 / (53 7) 451646; Courriel : aurbana@ip.etecsa.cu

Moisés Machado, conseiller du Secrétariat municipal à l'approvisionnement. Préfecture municipale de Belo Horizonte (Brésil). Courriel : mmoises@pbh.gov.br

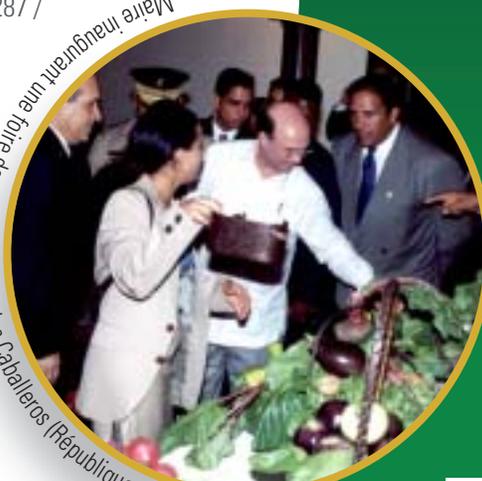
Sandra María Magalhaes. AGORA XXI / Banque Palmas. Tél. : (55 85) 2 196 100 (AGORA XXI), (55 85) 2 693 800 (Banque Palmas); Courriel : agoraxxi@fortalnet.com.br (AGORA XXI), bancopalmas@uol.com.br (Banco Palmas)

Isabel Muñoz, conseillère technique en sécurité alimentaire. Tribuna Ecuatoriana de Consumidores y Usuarios, Quito (Équateur). Tél. : (593 2) 2509510/520; Courriel : tribuna@hoy.net

Teresa Sunde, coordonnatrice du Programme d'agriculture urbaine. Intendance municipale de Camilo Aldao, Córdoba (Argentine). Tél. : (54 3468) 461 260 / 461 649. Courriel : munca@futurnet.com.ar / teresund@cbasur.com.ar

Paulo Okamoto, président de l'Institut Cidadania. Ipiranga-SP (Brésil). Tél. : (55 11) 69157022. Courriel : ic.fome@uol.com.br

Maître inaugurant une foire de produits, S. de los Caballeros (République dominicaine)



IDRC  **CRDI**

Centre de recherches pour le développement international
250, rue Albert
CP 8500, Ottawa, Canada K1G 3H9
Tél. : (613) 236-6163 poste 2310
Courriel : blwilson@idrc.ca

IPES
Promotion du développement durable

Jorge Price, directeur général
Calle Audiencia N° 194, San Isidro
Apartado Postal 41-0200
Tél. : (51 1) 440-6099 / 421-6684.
Courriel : ipes@ipes.org.pe



Programa de Gestión Urbana
Coordinación Regional para América Latina y El Caribe



UN-HABITAT

Yves Cabannes, Coordinateur régional
García Moreno 751 entre Sucre y Bolívar
Télec. : 593-258 39 61 / 228 23 61
Courriel : pgu@pgu-ecu.org